

La ministre Schyns invite les parents et les écoles à discuter du Pacte

■ **Devant les bouleversements qu'engendrera la réforme, la ministre veut recueillir les conseils du terrain.**

Le Pacte d'excellence a beau avoir connu un coup de frein ce lundi, avec le refus du MR d'acquiescer au nouveau plan de gouvernance du système scolaire que prévoit la réforme, la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH) entend poursuivre la réflexion avec les parents et les enseignants.

Comme l'an dernier, la ministre annonce sur le site Anousdejourer.be (sur lequel il est possible de s'inscrire) la tenue de six événements qui devraient réunir, d'ici le mois d'avril, 600 parents et enseignants.

L'objectif ne sera pas de rediscuter des grands principes du Pacte qui sont à l'étude depuis des années. Plutôt de voir, avec le terrain, comment ils pourront être mis en œuvre dans les établissements. Les thèmes retenus cette année concernent d'ailleurs l'accompagnement des élèves qui présentent des besoins spécifiques ; le dossier d'accompagnement qui suivra chaque élève durant sa scolarité ; la lutte contre les violences et le (cyber) harcèlement ; le soutien aux apprentissages numériques ; et l'accompagnement personnalisé de chaque enfant.

Une logique participative structurelle

Pour Stéphane Delberghe, organisateur des événements au nom de la société Atanor (qui avait déjà organisé le GI 000 il y a quelques années), l'intention de ces rencontres est double. *“En termes de processus, elles permettent de créer une habitude de la concertation dans les matières liées à l'enseignement. En termes de contenu, je pense pouvoir dire qu'elles sont utiles. Nous avons déjà organisé des rencontres participatives avec le terrain, et j'ai pu observer que certaines inquiétudes ou demandes exprimées avaient permis d'infléchir les textes.”*

Cet avis est plutôt partagé par plusieurs rédacteurs du Pacte. *“Quoi qu'il en soit, ajoute Stéphane Delberghe, en observateur avisé de ces initiatives, ce qu'il y a de particulier avec le Pacte, c'est que, contrairement à d'autres projets, il inscrit le participatif de manière structurelle tout au long de l'élaboration de la réforme. Et non pas seulement à ses débuts. En ce sens, il s'agit d'une réforme inédite.”*

Du côté du cabinet de la ministre Marie-Martine Schyns (CDH), on souligne la volonté de travailler avec le terrain devant l'ampleur des changements qui sont à inscrire dans la vie des établissements. *“On souhaite identifier les nœuds et les points critiques sur lesquels nous pourrions aider les écoles et les familles.”*

L'avenir dira donc si celles-ci auront été suffisamment écoutées pour que la réforme puisse s'inscrire dans la durée.